



LE PERRAY infos



**UNE VILLE QUI PREND
SOIN DE SES ÂÎNÉS**

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à...

- **DOREY CARESMEL** Andréa, Jacques, Jean-Marie
le 09 mai 2026
- **VOUTERS** Amicie, Marie-Thérèse, Angèle
le 26/01/2026

Ils se sont dit « oui »

- **Emilie CHAZANNE & Laurent MOULIN**, le 27 juin 2026
- **Adrien STEINES & Aurélie PINSARD**, le 06 juin 2026
- **Nadir IOULAIN & Dhoiharai SOILIHI**, le 22 mai 2026
- **Fabien POIDEVIN et Nathalie BURGUET**, le 16 mai 2026
- **Julien BERT-CUILLET & Salomé BONHOMME**, le 16 mai 2026
- **Nicolas LAURENÇON & Vanessa GOSSART**, le 15 mai 2026
- **Cassandra PELLICCIA & Philippe-Alexis NIVET**, le 2 mai 2026
- **François BLONDIAUX & Mélanie LECOMTE**, le 25 avril 2026

Ils nous ont quittés

- **REVALIER** Isabelle, Marie, le 22 juin 2026
- **UDIN** Bernadette, Monique, le 22 juin 2026
- **MÉPHANE** Raymonde Blanchard, le 04 juin 2026
- **GRALL** Jacques, Jean, Edouard, le 27 avril 2026
- **VILLARD** Pierre, le 14 avril 2026

LE PERRAY infos

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Geoffroy BAX de KEATING
COMITÉ DE RÉDACTION Geoffroy BAX de KEATING, Eugénie NASSAR, Marie CORTYL
IMPRESSION, CONCEPTION, RÉALISATION Service Communication
CRÉDIT PHOTOS Service Communication, associations perrotines et photos libres de droits (pixabay, 123rf, freepik, adobe stock, Unsplash).
SERVICE COMMUNICATION 01 30 46 31 15
E-MAIL communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail : communication@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au 01 30 46 31 24 ou publication@leperray.fr. Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition à l'accueil de la mairie ainsi qu'à celui de la médiathèque et sur www.leperray.fr.

ÉDITO

Le mot du maire



Chères Perrotines, chers Perrotins,
L'été est arrivé au Perray, fait de moments de convivialité, et de projets qui avancent pour la ville. La fin de l'année scolaire est l'occasion de revenir sur les nombreuses actions menées ces derniers mois pour améliorer notre cadre de vie et faire vivre notre esprit village.

Cette année marque une étape importante avec l'engagement de la municipalité dans deux démarches qui témoignent de notre engagement au service de tous. D'abord, le label Ville amie des Aînés, qui me tient particulièrement à cœur de concrétiser et pour lequel nos ateliers participatifs ont déjà rencontré un franc succès. Ce label valorisera notre volonté de construire une commune attentive au bien-être de nos aînés et à leur proposer une retraite active comme un accompagnement de qualité pour le maintien de leur autonomie. Nous initions également dans ce numéro le projet du label Ville amie des animaux, pour améliorer avec vous la place accordée à la protection et au respect des animaux au Perray.

Depuis un an, notre ville connaît également une importante phase de réalisation de travaux. Le grand projet de la Maison des Associations est enfin entré en phase travaux et nous nous réjouissons, avec les associations perrotines, de le voir se concrétiser. Les travaux engagés et terminés dans différents quartiers (la Petite rue Verte, la rue du Moulinet, le chemin de la Rougerie, le Cœur Perray, la rue de la Perche aux Mares, la place de la Mairie) ont permis d'améliorer durablement les espaces publics et les circulations douces. Les équipements publics, au service des habitants, ne sont pas en reste, grâce à la végétalisation et l'aménagement de jeux dans les cours d'écoles, la création de nouveaux cabinets médicaux au PMS, la

rénovation des parties communes de la RPA, l'ouverture d'une micro-crèche ou encore les investissements de modernisation de la salle des fêtes de la Mare au Loup.

Notre action se poursuit également en faveur du dynamisme économique local. La mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité constitue un outil supplémentaire pour préserver la diversité commerciale de notre centre-ville et accompagner son attractivité sur le long terme.

Parce que l'été doit aussi être synonyme de loisirs, la ville diffusera tous les matchs de l'équipe de France sur écran géant, en plein air dans le parc en cas de qualification en finale. Alors, encourageons tous les Bleus ! Nous avons également souhaité proposer aux plus jeunes un programme d'activités sportives particulièrement attractif en juillet. La venue de la Fondation PSG sera un temps fort qui permettra à de nombreux enfants de pratiquer une activité sportive encadrée, porteuse des valeurs de dépassement de soi, de respect et d'esprit collectif.

Les festivités des 13 et 14 juillet seront également au rendez-vous. Elles offriront à tous l'occasion de se retrouver autour de moments de partage lors du marché nocturne, rythmé par le feu d'artifice et le bal, et de célébrer ensemble les valeurs qui nous unissent le lendemain pour la cérémonie patriotique. J'espère vous y retrouver nombreux.

Je vous souhaite à tous un très bel été,

Geoffroy BAX de KEATING

Maire du Perray -en-Yvelines

Président de Rambouillet Territoires

Vice-président du conseil départemental

SOMMAIRE

4. GRAND ANGLE
BIEN-ÊTRE ANIMAL

8. DOSSIER
SÉNIORS

10. ACTU
COMMERCE, CADRE DE VIE, SPORT,
FESTIVITÉS, ENVIRONNEMENT,

17. ACTUALITÉ DU TERRITOIRE
VOS NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

18. ÇA BOUGE
NOUVEAUX COMMERÇANTS

20. VIE DES ASSOCIATIONS

22. CULTURE

24. RETOUR SUR...

30. MÉDIATHÈQUE

32. AGENDA

34. HISTOIRE

35. TRIBUNES

LA VILLE S'ENGAGE DANS LE LABEL « VILLE AMIE DES ANIMAUX »



Tous les deux ans, la région Île-de-France distingue avec le label « Ville amie des animaux », de 1 à 3 pattes, les communes franciliennes qui agissent pour la protection des animaux de compagnie, contre leur maltraitance et leur abandon. 55 communes dont 21 nouvelles ont été distinguées en 2024.

L'édition 2026 est ouverte aux candidatures jusqu'au 15 octobre 2026 et la ville du Perray compte bien en faire partie !

Dans cette perspective, le maire a nommé une conseillère municipale déléguée à la Ville amie des animaux, Solange Delpech, qui sera en charge de porter des actions en faveur du bien-être animal.



Solange
Delpech

💬 En nous engageant dans la labellisation « Ville amie des animaux », nous souhaitons agir concrètement pour lutter contre la maltraitance et l'abandon, favoriser l'adoption, accompagner les associations de protection animale et développer des espaces et services adaptés. Cette démarche s'inscrit dans une ambition plus large : construire une ville attentive au bien-être de tous les êtres vivants qui la composent. 💬

LES CRITÈRES DU LABEL « VILLE AMIE DES ANIMAUX »

Sont pris en compte pour l'attribution du label :

- La démarche globale de valorisation communale de la place accordée aux animaux de compagnie,
- Les actions de sensibilisation, d'information et de promotion de cette démarche auprès de la population,
- Le soutien aux associations de protection animale engagées sur le territoire communal,
- La création d'équipements publics,
- Le soutien aux personnes les plus fragiles,
- Les actions de médiation animale.



**POUR DEVENIR « VILLE AMIE DES ANIMAUX »,
UNE COMMUNE CANDIDATE DOIT S'ENGAGER
DANS 4 AXES D'ACTION :**

AXE 1 :

Promouvoir le respect du bien-être animal.

Exemples : créer une délégation spéciale, former les policiers et agents municipaux, faciliter la prise en charge des animaux en divagation...

AXE 2 :

Valoriser la place des animaux de compagnie au sein de la ville.

Exemples : aménager des espaces de promenade, des « caniparcs » (espaces pour les chiens), créer des refuges, des cimetières ou des jardins du souvenir pour animaux...

AXE 3 :

Renforcer la place de l'animal de compagnie auprès des citoyens fragilisés.

Exemples : accompagner la mise en œuvre du droit à l'accueil des animaux de compagnie en EHPAD, mettre en place une mutuelle vétérinaire, une épicerie animalière solidaire...

AXE 4 :

Favoriser une cohabitation éthique avec les animaux de la petite faune et renforcer la protection de la faune sauvage.

Exemples : créer des abris pour la petite faune, adapter l'urbanisme pour protéger la petite faune, sensibiliser les habitants sur la petite faune...

Dans le cadre de cette démarche, nous aimerions recueillir votre avis sur le sujet en répondant à ce questionnaire. Vous pouvez soit le retourner par courrier ou à l'accueil de la mairie ou soit y répondre en ligne en scannant ce QR code. Merci d'avance pour votre participation.

**AVIS AUX PET SITTERS
DU PERRAY-EN-YVELINES !**

- Vous gardez des animaux pendant les vacances ou les absences de leurs propriétaires ?
- Vous proposez des promenades, des visites à domicile ou de la garde d'animaux au Perray-en-Yvelines ?

La Ville souhaite identifier les pet sitters présents sur la commune afin de mieux connaître les services existants pour les habitants et leurs animaux.

Que vous soyez professionnel(le), étudiant(e) ou particulier passionné par les animaux, Faites-vous connaître par mail à communication@leperray.fr

**MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION !**



QUESTIONNAIRE

**“COMMENT FAIRE
DU PERRAY-EN-YVELINES
UNE VILLE ENCORE PLUS
AMIE DES ANIMAUX ?”**

1. PROFIL RAPIDE

Avez-vous un animal de compagnie ?

- ☐ Oui, chien ☐ Oui, chat
☐ Non ☐ Oui, autre; précisez.....

2. PERCEPTION GLOBALE

Pensez-vous que votre animal (ou les animaux en ville) se sent(ent) bien au Perray ?

- ☐ Oui tout à fait ☐ Plutôt oui
☐ Plutôt non ☐ Pas du tout

3. LES MANQUES CONCRETS

Selon vous, que manque-t-il aujourd'hui ? (3 choix max)

- ☐ Espaces de promenade adaptés
☐ Propreté / gestion des déjections
☐ Informations / conseils
☐ Aides pour les propriétaires en difficulté
☐ Actions pour le bien-être animal
☐ Autre : _____

4. LES PRIORITÉS

Quelles actions la ville devrait-elle mettre en place en priorité ?

- ☐ Espaces canins
☐ Journées d'adoption
☐ Campagnes contre l'abandon
☐ Aide alimentaire animale
☐ Médiation animale (EHPAD, écoles...)
☐ Autre : _____

5. LES DIFFICULTÉS

Rencontrez-vous des difficultés liées aux animaux dans la commune ?

- ☐ Oui ☐ Non

Lesquelles.....

6. ENGAGEMENT DES HABITANTS

Seriez-vous prêt à :

- ☐ Faire un don (nourriture, matériel)
☐ Être bénévole
☐ Participer à des événements
☐ Rien de particulier

7. QUESTION OUVERTE

Avez-vous une idée pour améliorer la place des animaux au Perray ?

**Vous pouvez également répondre à
ce questionnaire en flashant ce QR Code**



SOCIAL

UNE VILLE QUI PREND SOIN DE SES ÂÎNÉS

Parce que bien vieillir, c'est aussi rester actif, entouré et accompagné, la ville mène tout au long de l'année une politique dynamique en faveur des séniors. Entre activités de loisirs, actions de prévention, accompagnement administratif et moments de convivialité, de nombreux dispositifs sont proposés pour favoriser le bien-être, l'autonomie et le lien social des habitants les plus âgés.

DES ACTIVITÉS POUR RESTER ACTIF ET CRÉER DU LIEN

Chaque semaine, la Résidence des Personnes Âgées Saint-Jacques (RPA) propose un large choix d'animations ouvertes aux séniors et pas uniquement aux résidents : chorale, dessin, jeux de société ou encore activités manuelles. Ces rendez-vous réguliers permettent à chacun de partager des moments conviviaux et de rencontrer d'autres habitants.

Des **ateliers sportifs** sont également organisés tout au long de l'année en partenariat avec l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) avec des sessions de remise en forme, cardio, zumba, badminton... ou encore les **ateliers « Équilibre en mouvement »**, en partenariat avec la Prévention Retraite Ile-de-France (PRFIF), qui contribuent à entretenir la condition physique et à prévenir les risques de chute. La ville encourage aussi les activités culturelles avec notamment une dictée organisée chaque mois et des conférences-photos thématiques tous les trois mois.

DES TEMPS FORTS
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le calendrier des séniors est rythmé par plusieurs événements attendus :

- le goûter de la galette des rois en janvier ;
- l'après-midi festif de Mardi gras en février ;
- la sortie de printemps au mois de mai ;
- le buffet champêtre en juin ;
- le goûter d'automne en novembre ;
- la distribution des colis de Noël et ballotins de chocolats en décembre.

En octobre, la ville participe également à la Semaine Bleue, rendez-vous national consacré aux retraités et aux personnes âgées, avec des animations et rencontres dédiées.



DES SERVICES POUR FACILITER LE QUOTIDIEN

Au-delà des activités, la municipalité met en place plusieurs services destinés à accompagner les séniors dans leur vie quotidienne.

Le **transport à la demande** permet de faciliter les déplacements, notamment vers les commerces et services de proximité tous les vendredis matin. Les personnes les plus fragiles peuvent également bénéficier du **portage de repas à domicile** et de la **téléassistance**, pour vivre chez elles en toute sécurité.

En période de fortes chaleurs, le **Plan canicule** permet d'identifier et de suivre les personnes vulnérables afin d'assurer leur sécurité.



La ville propose aussi une **boîte S.O.S** destinée à faciliter l'intervention des secours en cas d'urgence. La boîte S.O.S est un dispositif placé dans le réfrigérateur qui contient les informations médicales essentielles d'une personne afin de permettre aux secours d'intervenir plus rapidement et plus efficacement en cas d'urgence à domicile.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les seniors peuvent être **aidés dans leurs démarches administratives** grâce aux permanences organisées à la Maison France Services. Des rendez-vous avec des professionnels sont également proposés, notamment avec une assistante sociale, un conciliateur de justice ou encore un avocat (à partir de septembre 2026).

Par ailleurs, l'**atelier « Tremplin pour la retraite »** accompagne les futurs retraités ou les personnes récemment retraitées à travers différents ateliers pour préparer sereinement cette nouvelle étape de vie.



Enfin, le **dispositif YES+**, porté par le conseil départemental des Yvelines, favorise les visites de jeunes bénévoles auprès des seniors, contribuant ainsi à lutter contre l'isolement et à renforcer les liens intergénérationnels.

UNE VILLE ATTENTIVE À SES AÎNÉS

À travers l'ensemble de ces actions, la ville affirme sa volonté de faire des seniors des acteurs à part entière de la vie locale. En proposant des activités variées, des services adaptés et un accompagnement de proximité, elle contribue chaque jour à préserver l'autonomie, le bien-être et le lien social de ses aînés.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

sur toutes ces activités et services, contacter

le CCAS par mail à

ccas@leperray.fr

ou par téléphone au **01 89 29 91 93**.



SOCIAL

EN ROUTE POUR LA LABELLISATION « VILLE AMIE DES AÎNÉS »



Le 27 mai, plus d'une quarantaine de séniors se sont réunis à la salle des Granges à l'occasion d'un café-rencontre organisé dans le cadre de la démarche de labellisation « Ville Amie des Aînés » portée par la commune du Perray-en-Yvelines via le CCAS.



Cette démarche vise à construire une ville plus accueillante et solidaire pour tous les âges.

En petits groupes, les participants ont pu échanger et participer à des ateliers autour de huit thématiques essentielles du quotidien :

- Autonomie, services et soins
- Transports et mobilité
- Espaces extérieurs et bâtiments
- Information et communication
- Lien social et solidarité
- Habitat
- Culture et loisirs
- Participation citoyenne

RETOUR SUR LE CAFÉ RENCONTRE

L'après-midi, les partenaires institutionnels et associatifs ont à leur tour partagé leurs réflexions autour de ces sujets, avant qu'un séminaire réunissant les élus ne vienne clôturer cette journée riche en échanges et en idées.

Le cabinet de conseil, pris en charge à 100% par le réseau francophone des Villes Amies des Aînés (RSVAA), qui accompagne la ville dans cette démarche réalisera prochainement une synthèse de l'ensemble des contributions afin de nourrir les prochaines actions en faveur du « bien vieillir au Perray-en-Yvelines ».

Merci à toutes les personnes présentes pour leur participation et leur engagement au service d'une commune toujours plus attentive au bien-être de ses aînés.



TÉLÉASSISTANCE

UN SERVICE POUR RESTER CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

Vieillir ou vivre avec une perte d'autonomie peut parfois rendre le quotidien plus fragile. Pour permettre aux personnes âgées, isolées ou en situation de dépendance de rester à domicile en toute sérénité, la téléassistance apporte une solution simple, rassurante et efficace.

Grâce à un médaillon ou un dispositif adapté porté par l'abonné, une alerte peut être déclenchée en cas de besoin : chute, malaise ou situation inquiétante. Une centrale d'écoute et d'assistance, disponible 24h/24 et 7j/7, reçoit alors le signal et évalue la situation.

Selon le degré d'urgence, l'opérateur peut prévenir un proche, un aidant ou déclencher une intervention afin d'apporter rapidement l'aide nécessaire.

Au-delà de la sécurité, la téléassistance est aussi un véritable lien de proximité qui contribue à préserver l'autonomie et le bien-être des bénéficiaires, tout en rassurant leurs familles.

> Comment en bénéficier ?

Ce service est accessible en passant par le CCAS. Il suffit de venir à la Maison des Solidarités afin de remplir un formulaire de demande de souscription.

> Renseignements :

- 01 89 29 91 93
- ccas@leperray.fr



ATELIER « MÉMOIRE »

Entraînez votre mémoire en vous amusant

« Où ai-je bien pu mettre mes clés ? »

Les petits oublis du quotidien nous interrogent parfois sur notre mémoire. Pourtant, avec l'âge, il est possible de l'entretenir grâce à des exercices simples et ludiques.

À partir du 14 septembre, le CCAS, en partenariat avec l'association Brain Up, propose un atelier « Mémoire » destiné à découvrir des méthodes et astuces pour stimuler et préserver ses capacités cognitives.

> Au programme :

Des jeux, des exercices et des conseils pratiques dans une ambiance conviviale.

- 10 séances les lundis matin de 10h à 11h30 à la Maison des Solidarités
- 5 rue de l'Église

> Renseignements et inscriptions auprès du CCAS :

- 01 64 17 05 05
- animationsociale@leperray.fr

Places limitées.



MUSICOTHÉRAPIE

Rejoignez la chorale

Rejoignez le groupe !

- > Vous aimez chanter ?
- > Vous cherchez une chorale ?

Le CCAS propose à tous les seniors perrotins de participer à des séances de chant animées par Anne-Laure Lesueur, chanteuse professionnelle.

Les jeudis de 14h à 15h30 à la résidence Saint-Jacques. 10 et 24 septembre, 8 octobre, 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre

> Plus d'infos :

- Si vous souhaitez rejoindre la chorale, contactez le CCAS :
- 07 64 17 05 06 ou
- animationsociale@leperray.fr

PERMANENCES ET SERVICES ITINÉRANTS



BUS JOB INSERTION

VENDREDI 24 JUILLET, DE 10H À 17H, SUR LE CHAMP DE FOIRE

- Sans rendez-vous -

Un bus pour les Perrotins ayant des questions sur l'emploi, la reconversion et l'orientation ainsi que pour les entreprises en recherche de candidats.

COMMERCE

LA COMMUNE PROTÈGE SES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le Conseil municipal a approuvé lors du dernier conseil, le 11 juin dernier, le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité. L'instauration de ce périmètre, qui a recueilli un avis favorable de la chambre de métiers et de l'artisanat et de la chambre du commerce et de l'industrie, marque une étape importante pour préserver la vitalité économique de notre centre-ville et maintenir une offre de services accessible à tous les habitants.

POURQUOI UN PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE ?

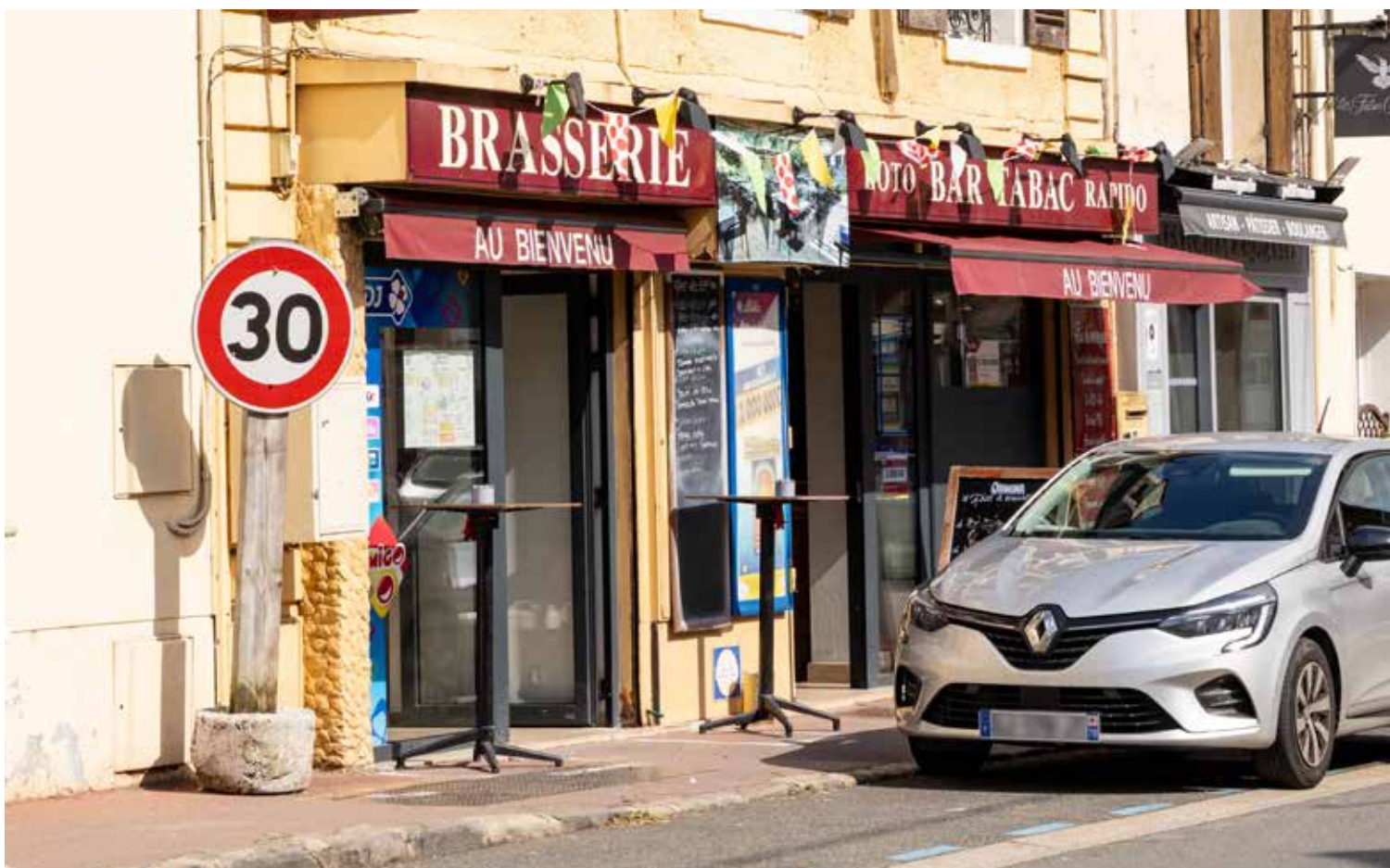
Au fil des années, de nombreuses communes françaises ont vu disparaître certains commerces de proximité, fragilisés par la concurrence des grandes zones commerciales, l'évolution des modes de consommation ou encore la difficulté de transmettre les fonds de commerce. Ce phénomène n'a pas épargné Le Perray où il a été constaté qu'en l'espace de quelques années, la vacance commerciale avait augmenté, et que la diversité commerciale avait baissé.

La municipalité a donc souhaité se doter d'un outil juridique prévu par le Code de l'urbanisme (article L. 214-1) : le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat. Son objectif est simple : permettre à la

commune d'agir à l'intérieur d'un périmètre qu'elle délimite, lorsqu'un commerçant ou un artisan envisage de céder son fonds ou son bail, afin d'éviter la disparition d'activités essentielles à la vie locale.

CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUE CELA CHANGE ?

Dans le périmètre défini par la commune, toute cession de fonds de commerce, de fonds artisanal ou de bail commercial devra être déclarée à la mairie. La commune disposera alors d'un droit de préemption : elle pourra, si elle le juge nécessaire, se substituer à l'acquéreur pour acheter le bien. Elle devra ensuite rétrocéder ce dernier à un repreneur, selon un cahier des charges approuvé en conseil municipal pour l'opération donnée et à la suite d'un appel à candidature.



Ce droit de préemption ne sera pas utilisé systématiquement. Il constitue avant tout un outil de vigilance et d'intervention ciblée, destiné à préserver la diversité commerciale et artisanale du centre-ville.

Le fait d'être destinataire de toutes les déclarations de cession permettra par ailleurs à la commune d'accueillir les commerçants et artisans dans de meilleures conditions.

Ce droit de préemption dit « commercial » vient en complément du droit de préemption urbain dont la commune est déjà titulaire et qui permet de préempter les biens immobiliers (locaux).

UN PÉRIMÈTRE CIBLÉ ET RÉFLÉCHI

Le périmètre adopté couvre les secteurs les plus stratégiques pour l'activité économique locale, notamment les rues commerçantes et les espaces où se concentrent les services de proximité :

- Rue de Chartres (de la mairie au carrefour du Pont Marquant)
- Rue de Paris (de la mairie au Champ de foire)
- Rue de la Breloque
- Avenue de la Gare
- Rue de l'Eglise

L'objectif est de maintenir un équilibre entre les différentes activités : alimentation, services, artisanat, cafés, restaurants, commerces de proximité... autant d'éléments qui contribuent à l'animation du village et à la qualité de vie des habitants.



UN SOUTIEN AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

La municipalité tient à rappeler que cette démarche n'est pas une contrainte supplémentaire pour les professionnels, mais un moyen de sécuriser l'avenir du commerce local.

Elle permettra notamment de :

- Préserver les activités indispensables au quotidien des habitants ;
- Favoriser la reprise de commerces par des projets cohérents avec les besoins du territoire ;
- Éviter la transformation excessive de locaux commerciaux en usages moins utiles à la vie du centre-ville ;
- Maintenir l'attractivité et l'animation du cœur de commune.

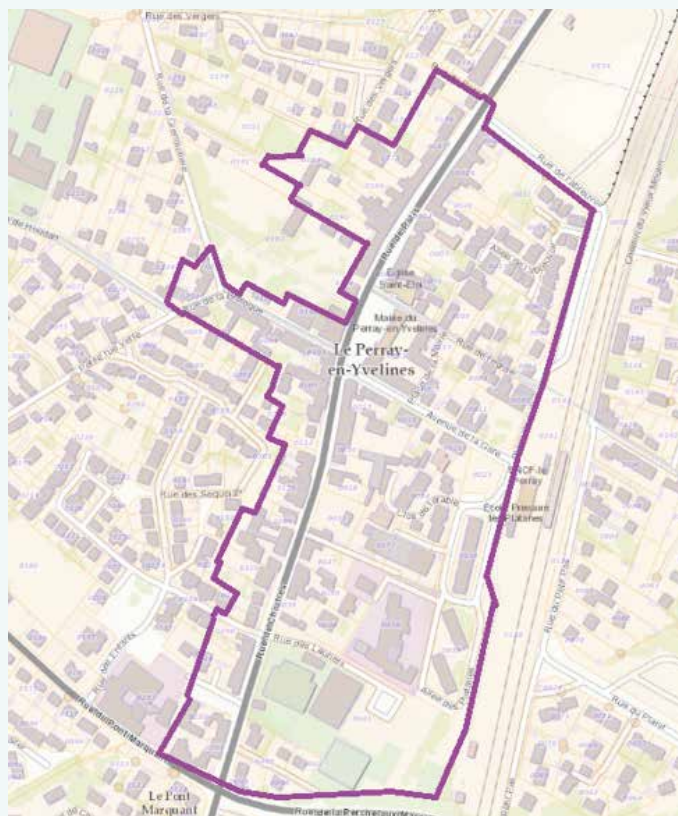


UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR SON CENTRE-VILLE

Avec cette décision, la commune réaffirme son engagement en faveur d'un centre-ville vivant, attractif et convivial. Les commerces et artisans jouent un rôle essentiel dans le lien social, l'emploi local et l'identité de notre territoire.

La municipalité continuera d'accompagner les initiatives économiques et de travailler avec les professionnels pour faire vivre durablement notre tissu commercial de proximité.

Le périmètre de sauvegarde et les modalités de déclaration sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune. Les commerçants, artisans et porteurs de projets peuvent également contacter le service urbanisme pour toute information complémentaire à urbanisme@leperray.fr



CADRE DE VIE

UN AN DE TRAVAUX POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN

Au cours des douze derniers mois, la ville a poursuivi sa transformation avec de nombreux projets destinés à améliorer le cadre de vie des habitants. Modernisation de la voirie et de l'éclairage public, création d'îlots de fraîcheur dans les écoles, développement des mobilités douces, nouveaux équipements pour les familles, renforcement de l'offre de santé et amélioration des services de proximité : retour sur une année de réalisations concrètes au service du quotidien des Perrotins



Création de trois nouveaux cabinets au Pôle Médico-Social et rénovation des cabinets médicaux existants



Rénovation de l'éclairage public



Nouvelle aire de jeux dans le Parc municipal



Aménagement de la passerelle piétonne et cyclable de la Barantonnerie



Rénovation complète de la Petite rue Verte



Installation de films solaires dans les écoles



Rénovation des sols amortissants des aires de jeux de la crèche



Aménagement des îlots de raicheur dans les écoles



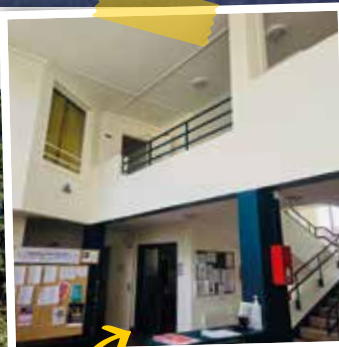
Rénovation de la rue du Moulinet



Plaques commémoratives



Mise en place d'un nouveau columbarium au cimetière



Rénovation des espaces communs de la RPA



Rénovation de la place de la Mairie



Réalisation d'une micro crèche



Réalisation de pistes cyclables chemin de la Rougerie – Barantonnerie – rue de la Perche aux Mares



Nouvelles installations son et lumières à la salle des fêtes de la Mare au loup



SPORT

LE VILLAGE FONDATION PSG FAIT ÉTAPE AU PERRAY-EN-YVELINES !



Le jeudi 9 juillet, de 14h à 17h, le stade municipal du Roseau du Perray-en-Yvelines va accueillir le Village Fondation Paris Saint-Germain, un événement gratuit et ouvert à tous, organisé en partenariat avec le département des Yvelines. Cette initiative permet aux habitants de partager un après-midi placé sous le signe du sport, de la citoyenneté et de la convivialité.

Dans une commune où le football occupe une place importante, notamment grâce aux retransmissions des matchs de la Coupe du monde sur écran géant, cet événement s'inscrit naturellement dans la volonté de partager de grands moments sportifs avec tous les habitants.

De nombreux ateliers ludiques, sportifs et éducatifs seront proposés aux petits comme aux grands. Les participants pourront s'essayer à une multitude d'activités originales autour du football : footgolf, foot curling, foot bowling, torball, foot fléchettes, foot penalty, bubble foot, bêche coup-franc, cross barre, arène 1 contre 1 ou encore parcours de précision.

Pensé comme un véritable lieu de rencontre et de partage, le Village Fondation PSG met également à disposition des espaces dédiés aux familles, aux enfants et à la détente, favorisant les échanges entre les participants dans une ambiance chaleureuse et festive.

Un espace restauration sera proposé sur place afin de permettre aux visiteurs de se restaurer tout au long de l'après-midi.

Des animations telles que du maquillage, des quiz, des ateliers éducatifs et des espaces de sensibilisation vont également rythmer l'après-midi.



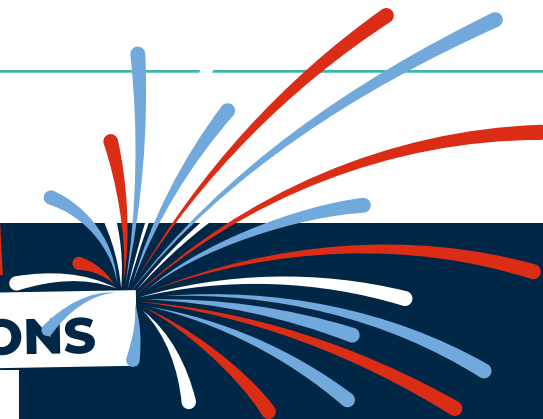
**VENEZ NOMBREUX PROFITER
de cette belle initiative
SPORTIVE et festive !**

**JEUDI 9 JUILLET
DE 14H À 17H,
AU STADE MUNICIPAL DU ROSEAU
(GRANDE RUE VERTE)
- ENTRÉE LIBRE -**



FÊTE NATIONALE

2 JOURS DE CÉLÉBRATIONS AU CŒUR DE LA VILLE



À l'occasion de la Fête Nationale, la Ville vous donne rendez-vous les 13 et 14 juillet pour partager deux temps forts placés sous le signe de la convivialité, de la fête et du devoir de mémoire



**LUNDI 13 JUILLET 2026
DE 18H30 À 2H00**

Les visiteurs pourront flâner dans le marché nocturne qui réunira près de 60 exposants : créateurs, commerçants et artisans proposeront leurs produits et savoir-faire jusqu'à 23h30. Tout au long de la soirée, un espace restauration avec plusieurs foodtrucks permettra de se restaurer dans une ambiance conviviale et festive avec des animations musicales sur la place de la Mairie.

À la tombée de la nuit, rendez-vous à la Mare au loup pour un défilé lumineux avant le traditionnel feu d'artifice qui illuminera le ciel. La fête se poursuivra ensuite avec un grand bal populaire animé par un DJ jusqu'à 2h du matin.



**AU CENTRE-VILLE
ET CHAMP DE FOIRE**

AU PROGRAMME

FEU D'ARTIFICE

MARCHÉ NOCTURNE

BAL AVEC DJ



**MARDI 14 JUILLET 2026
DE 10H À 12H**

COMMÉMORATION DU 14 JUILLET

Mardi 14 juillet, de 10h à 12h, la ville célébrera la fête nationale à travers une cérémonie commémorative. Le cortège partira, à 10h, de la mairie avant de rejoindre le cimetière du Moulin, où se dérouleront la cérémonie officielle et les dépôts de gerbes. La matinée s'achèvera sur la place de la Mairie, à 11h, avec un hommage au drapeau assuré par la Société Musicale du Perray-en-Yvelines (SMPY).

La municipalité invite l'ensemble des habitants à participer à ces rendez-vous qui célèbrent à la fois les valeurs de la république et l'esprit de convivialité qui anime notre commune.



ENVIRONNEMENT

COMMENT LA VILLE LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Avec le retour des beaux jours, les chenilles processionnaires du pin et du chêne représentent un véritable risque pour les humains et les animaux, notamment à proximité des établissements recevant du public ou des zones boisées.

Depuis plusieurs années, la ville a pris les devants pour lutter contre le fléau des chenilles processionnaires et limiter les risques pour les habitants, les enfants et les animaux domestiques. Chaque année, des actions de prévention et de traitement sont mises en place sur l'ensemble des zones sensibles de la commune.

PÉRIODES À RISQUE :

- Chenilles du pin : de novembre à mai
- Chenilles du chêne : d'avril à août

NOS ACTIONS DE PRÉVENTION :

- Identification des zones à risque (écoles, crèches, centre de loisirs, résidence Saint-Jacques, bois Saint-Jacques,

Parc municipal, étang, zones résidentielles...)

- Mise en place de pièges à collier pour les chenilles du pin
- Pulvérisation d'un insecticide biologique fin avril et mi-juin pour les chenilles du chêne
- Destruction des nids tombés au sol (brûlage)
- Installation de nichoirs à mésanges, prédateurs naturels des chenilles
- Passage régulier de nos agents pour contrôler les pièges et surveiller les zones sensibles

En cas de contact avec les chenilles ou leurs poils urticants, des réactions importantes peuvent apparaître chez l'humain comme chez l'animal. Une prise en charge rapide est recommandée.

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE :
ANTICIPEZ VOTRE PASSAGE À LA FIBRE

Le réseau cuivre, qui permet aujourd'hui le téléphone fixe et l'ADSL, va disparaître progressivement sur tout le territoire. La migration vers la fibre est obligatoire avant janvier 2028. Passé cette date, les habitants non raccordés verront leurs services téléphoniques et internet interrompus. Dès à présent, il n'est plus possible de prendre un abonnement ADSL.

UNE AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT

Pour accompagner cette transition, l'État propose une aide exceptionnelle pour les particuliers et les TPE devant réaliser des travaux sur leur propriété (gaine bouchée, regard introuvable, passage impossible...).

Les demandes sont à déposer en ligne auprès de l'Agence de services et de paiement :

<https://puma.asp-public.fr/puma/aide/rcf-dpc>

- jusqu'au **31 janvier 2027** pour les particuliers
- jusqu'au **30 juin 2027** pour les TPE

Pour en savoir plus sur le dispositif : <https://www.asp.gouv.fr/aides/fibre-optique-aide-au-raccordement>

Les dispositifs de téléassistance départementaux peuvent être adaptés à la fibre. Les usagers concernés peuvent contacter VITARIS au 01 30 56 43 91 pour organiser la transition.

UNE SOLUTION PLUS PERFORMANTE ET ACCESSIBLE

La fibre permet :

- Une connexion plus fiable et plus rapide
- Un meilleur confort d'usage au quotidien
- La possibilité de souscrire une offre téléphone fixe seul, sans internet
- Téléassistance : continuité du service

N'attendez pas la dernière minute !

Le raccordement peut nécessiter des démarches et des délais. Anticiper dès maintenant permet d'éviter toute coupure de téléphone ou d'internet. Pensez à contacter un opérateur télécom pour souscrire une offre fibre.

- Bouygues : 3106
- Free : 1044
- Orange : 3900
- SFR : 1099

Besoin d'aide pour le raccordement ?

Yvelines Fibre peut vous accompagner via la mairie ou sur demande depuis yvelinesfibre.fr - rubrique « Nous contacter ». La Maison des Solidarités pourra vous aider à entamer ces démarches.

Pour en savoir plus :
www.yvelinesfibre.fr



VOS NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

À la suite du second tour des élections municipales, le conseil communautaire de Rambouillet Territoires s'est installé le 8 avril dernier à l'hippodrome de Rambouillet. Les 66 élus représentant les 36 communes de l'agglomération ont ainsi officiellement lancé cette nouvelle mandature. Cette séance inaugurale a notamment été marquée par l'élection de Geoffroy Bax de Keating, maire du Perray-en-Yvelines, à la présidence de Rambouillet Territoires. Découvrez les élus qui porteront les projets du territoire au service des habitants pour les années à venir.

L'EXÉCUTIF COMMUNAUTAIRE



Geoffroy Bax de Keating
Maire du Perray-en-Yvelines
et Président de Rambouillet
Territoires



Véronique Matillon
Maire de Rambouillet et 1^{re} Vice-
présidente déléguée à l'attractivité
et à l'animation du territoire, au
développement touristique et à la
promotion du patrimoine



Anne Cabrit
Maire d'Orsonville et
2^e Vice-présidente déléguée à
l'Environnement et à la gestion des
milieux aquatiques et la prévention
des inondations (GEMAPI)



Ismaël NEHLIL
Maire des Essarts-le-Roi et
3^e Vice-président délégué au
Développement économique



Claire CHERET
Maire de Cernay-la-Ville et
4^e Vice-présidente déléguée
à la Culture



Xavier CARIS
Maire de Bullion et
5^e Vice-président délégué
aux Sports et aux Loisirs



Thierry CONVERT
Maire de Poigny-la-Forêt et
6^e Vice-président délégué à
l'Eau et à l'Assainissement



Jacky DRAPPIER
Maire de Saint- Martin-
de- Bréthencourt et
7^e Vice-président délégué
à la Ruralité et à l'Agriculture



Arnaud BAGUENIER
1^{er} Adjoint au Maire de
Saint-Arnoult-en-Yvelines
et 8^e Vice-président délégué
à l'Aménagement du territoire,
à la Politique de la ville et
aux Aires d'accueil



Gaëlle LAMÉ
1^{re} Adjointe au Maire d'Ablis
et 9^e Vice-présidente déléguée
aux Transports



Évelyne MARCHAL
Maire d'Herméray et
10^e Vice-présidente déléguée
aux Finances



Laurence JOYEUX
Maire de Raizeux et
11^e Vice-présidente déléguée
aux Ressources humaines
et Moyens généraux



Fabien DAURAT
Maire de
Clairefontaine-en-Yvelines
et 12^e Vice-président délégué
aux Infrastructures
et aux Voiries



Stéphanie PETIT
Maire de Gazeran et
13^e Vice-présidente déléguée
à l'Enseignement supérieur,
à la Formation et
à l'Apprentissage



Jacques LENTZ
Maire d'Orphin et
14^e Vice-président délégué
à l'Emploi et à l'Insertion



Catherine MOUFFLET
Adjointe au Maire
de Rambouillet et
15^e Vice-présidente déléguée
à la Santé et aux Affaires
Sociales



Pascal HAMET
Maire d'Auffargis et délégué
à l'Economie circulaire
et aux Déchets



Maurice CHANCLUD
Maire de Longvilliers
et délégué à la Commande
publique

VOS ÉLUS DU PERRAY AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- **Damien Pont**, 1^{er} adjoint au Maire
- **Isabelle Le Mindu**, adjointe au Maire
- **Carole Gabiou**, adjointe au Maire
- **Frédéric Paquet**, adjoint au Maire

COMMERCE

UN NOUVEAU SALON DE COIFFURE OUVRE SES PORTES AU PERRAY-EN-YVELINES

Depuis le mois de mars, un nouveau salon de coiffure, **Prestige Coiffure**, accueille les habitants du **Perray-en-Yvelines** dans un cadre moderne, chaleureux et entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Situé en face de la gare, l'établissement se distingue par une offre de services complète, pensée pour toute la famille : femmes, hommes et enfants.



À la tête du salon, Aurélie Fournier met à profit plus de trente années d'expérience dans la coiffure. Visagiste de formation, elle accorde une place essentielle au conseil personnalisé afin d'aider chaque client à trouver la coupe ou la couleur qui lui correspond. « Mon rôle ne se limite pas à couper les cheveux. J'aime conseiller, accompagner et mettre en valeur chaque personne en fonction de sa morphologie et de sa personnalité », explique Aurélie Fournier.

DES PRESTATIONS HAUT DE GAMME POUR PRENDRE SOIN DE VOS CHEVEUX

Le salon propose de nombreuses prestations, allant des coupes classiques aux techniques de coloration, mèches, lissages et soins capillaires. Parmi les nouveautés, les clients peuvent découvrir des soins réparateurs au plasma ou encore des soins botox. Une offre promotionnelle de 20 % est proposée le mercredi sur les couleurs et les mèches. Les étudiants bénéficient également d'une réduction de 20 % sur les prestations.

Le confort de la clientèle a également fait l'objet d'une attention particulière. Les fauteuils allongés massants à air et les massages du cuir chevelu transforment le rendez-vous coiffure en véritable moment de détente. « Nous avons souhaité créer un lieu où les clients prennent soin de leurs cheveux tout en profitant d'un instant de bien-être », souligne la manager.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés. Une petite voiture est mise à disposition pour les enfants lors de leur coupe, afin de rendre ce moment plus ludique et rassurant.

POSSIBILITÉ DE PRIVATISER LE SALON

L'établissement se veut aussi un lieu de vie et de convivialité. Il est possible de privatiser les espaces pour des événements tels que des mariages, baptêmes, enterrements de vie de jeune fille ou anniversaires, le samedi soir et même le dimanche. Dès la rentrée de septembre, l'offre sera complétée par des prestations esthétiques, notamment des soins du visage, des extensions de cils et des services de manucure et de pédicure.



COIFFURE PRESTIGE

20 rue de l'Eglise

Ouvert sans interruption du mardi au vendredi, de 10h à 19h et le samedi de 9h30 à 17h30.

Avec ou sans RDV au 09 56 56 39 03
ou sur la plateforme de réservation Planity.



LE GARAGE DE LA CROIX SAINT-JACQUES



Le garage de la Croix Saint-Jacques dont nous vous parlions dans le magazine de janvier, change de nom et devient Eurorepar Cordeiro Automobiles.

> Contact :

- 01 34 84 97 69 ou
- cordeiro.automobiles@hotmail.com



MARCHÉ

2 NOUVEAUX COMMERÇANTS S'INSTALLENT SUR LE MARCHÉ DU PERRAY

Avis aux amateurs de bons produits ! Le marché du Perray-en-Yvelines accueille un nouveau commerçant : David Pop, artisan fromager passionné, présent chaque vendredi matin pour faire découvrir aux habitants une sélection de fromages de qualité.

Un nouveau fromager

Fort de quinze années d'expérience, David Pop met son savoir-faire et sa passion au service des gourmands. Son étal proposera une large gamme de fromages soigneusement sélectionnés et bien souvent présentés sous forme de meules. Parmi les incontournables, les visiteurs pourront retrouver des spécialités telles que le morbier, le cantal, l'emmental, le beaufort ou encore une belle sélection de fromages de chèvre.

DES PRODUITS D'EXCEPTION

Attaché à la qualité et à l'authenticité, David Pop privilégie des produits reconnus pour leur goût et leur caractère. Les amateurs pourront notamment découvrir des fromages affinés avec soin, à l'image du comté affiné jusqu'à 18 ou 24 mois, ainsi que des références plus confidentielles destinées aux palais curieux, telles que le kaltbach, un fromage suisse à pâte dure et à la croûte noir-brun ou encore le chèvre bleu. « Il a d'ailleurs été élu 3^e meilleur fromage au monde », précise fièrement le fromager.



Son objectif : « partager son amour du fromage et conseiller chaque client dans ses choix, que ce soit pour un plateau de dégustation, un repas en famille ou simplement le plaisir de savourer un bon produit », insiste David.

Cette nouvelle installation vient enrichir l'offre du marché du Perray-en-Yvelines, lieu incontournable de rencontre et de convivialité au cœur de la ville.

Une invitation aux saveurs syriennes sur le marché



Depuis fin mai, un nouveau stand attire les curieux et les gourmands sur le marché du vendredi matin au Perray-en-Yvelines : celui de « Chez Rama ». Rama propose une cuisine syrienne authentique, généreuse et pleine de parfums orientaux.

Arrivée en France il y a un an grâce au dispositif « Passeport Talent », la jeune entrepreneuse a lancé son activité avec l'envie de partager les saveurs de son pays d'origine. Son stand met à l'honneur des spécialités maison élaborées à partir de recettes traditionnelles et d'ingrédients soigneusement sélectionnés.

Au menu : des galettes syriennes, mais aussi de nombreuses entrées typiques comme le taboulé, le houmous, le caviar d'aubergine, le labné ou encore des feuilles de vigne végétariennes. Des recettes parfumées qui séduisent déjà de nombreux habitués du marché. Parmi les spécialités proposées par Rama, citons : la mhamara, une crème de poivrons doux relevée d'huile d'olive et d'épices ainsi que le baba ganoush, à base d'aubergines grillées, de poivrons, de persil et de tomates. Sa cuisine se distingue par un subtil mélange de citron, de méléasse de grenade et d'épices orientales qui évoquent immédiatement les senteurs du Moyen-Orient, « l'odeur de l'Orient », comme elle aime le dire avec le sourire.

En plus de sa présence sur le marché, Rama propose également des livraisons dans les Yvelines, permettant à chacun de découvrir chez soi les saveurs de sa cuisine familiale.

L'ACTUALITÉ DE VOS ASSOCIATIONS



Très beau succès les 8 et 9 mai derniers pour le concert de printemps organisé par la Société Musicale du Perray, dans la salle des fêtes de la Mare au Loup.

En première partie, 80 danseuses, élèves de l'école de danse de l'Elan avec leurs professeures Jessica Ginard, France Magnier et Alicia Vieira, ont émerveillé le public présent.

En seconde partie, l'Orchestre d'Harmonie du Perray, dirigé par Sébastien Logereau, a interprété son programme sur les « danses du monde », accompagné parfois par les danseuses. Le final avec un cancan endiablé a clôturé ce spectacle.

**SEPTEMBRE 2026**

BOXE-DÉFENSE LE PERRAY : UNE NOUVELLE ASSOCIATION MONTERA SUR LE RING



L'AIDEMA clôture sa saison en musique, théâtre et marionnettes

Le mois de juin a été particulièrement animé pour l'AIDEMA, qui a proposé plusieurs rendez-vous gratuits mettant en lumière le travail de ses élèves et la richesse de ses disciplines artistiques.

Les 14 et 15 juin, la salle des fêtes de la Mare au Loup a accueilli les spectacles de fin d'année de l'école. Le public a pu découvrir les réalisations des élèves à travers des pièces de théâtre interprétées par les jeunes et les adultes, un spectacle de marionnettes, ainsi que les prestations des différents ensembles musicaux. L'orchestre OSN, le Jazz Band, les ensembles de guitares, de percussions et l'atelier Pop ont offert des performances variées, saluées par un public venu nombreux.

Les marionnettes de l'AIDEMA ont également pris part à plusieurs événements de la vie locale. Elles ont enchanté petits et grands lors du Banquet des Perrotins, organisé en salle des Granges, avant de retrouver le public le dimanche 21 juin à l'occasion de la Fête de la Saint-Éloi.

L'association remercie chaleureusement la municipalité pour la mise à disposition des salles, qui contribue au bon déroulement de ses activités tout au long de l'année.

Les inscriptions pour la saison 2026-2027 sont d'ores et déjà ouvertes. Toutes les informations sont disponibles sur le site : **www.aidema.net**.



À partir de septembre 2026, une nouvelle association sportive fera son entrée au Perray-en-Yvelines : Boxe-Défense Le Perray. Avec pour ambition de rendre la pratique de la boxe anglaise accessible à tous, cette structure proposera des entraînements adaptés à tous les âges et à tous les niveaux, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Au-delà de l'apprentissage des techniques de boxe, l'association souhaite transmettre des valeurs fortes telles que le respect, la discipline, la confiance en soi et l'esprit d'équipe. Que l'on soit débutant ou pratiquant confirmé, chacun pourra progresser à son rythme et trouver sa place au sein du groupe.

Les cours seront ouverts :

- aux enfants dès 8 ans ;
- aux adultes ;
- aux adolescents ;
- à tous les niveaux de pratique.

Les entraînements se dérouleront au dojo, situé au 1 rue des Lauriers, avec des créneaux prévus le jeudi entre 17h et 21h et le samedi entre 9h et 12h. Les horaires définitifs seront communiqués lors de l'ouverture de la saison.

> **Renseignements :** boxeddefenseleperray@hotmail.com



JUMELAGE :

Nos amis de Bellheim au Perray du 14 au 17 mai

Comme chaque année lors du week-end de l'Ascension, Le Perray-en-Yvelines a accueilli ses amis allemands de Bellheim dans le cadre du jumelage qui unit les deux communes depuis près de 30 ans. Reçus par les familles d'accueil, les élus et les membres du comité de jumelage, les visiteurs ont partagé plusieurs journées placées sous le signe de la découverte, de la culture et de la convivialité. Au programme figuraient notamment une visite de l'Espace Rambouillet, un concert à la salle de la Mare au Loup, la découverte du château et des jardins de Maintenon ainsi qu'une soirée cabaret très appréciée. Malgré une météo parfois capricieuse, ces moments de partage ont une nouvelle fois renforcé les liens d'amitié entre les deux villes.

Le séjour s'est achevé dans une ambiance chaleureuse, avec la promesse de se retrouver en 2027 à Bellheim pour poursuivre cette belle aventure franco-allemande.

OUVERTURE

SEPTEMBRE 2026

LE NIHON TAI JITSU ARRIVE AU PERRAY-EN-YVELINES !

Dès septembre, le club Dōshinkan ouvre ses portes au dojo des Lauriers pour vous faire découvrir le Nihon Tai Jitsu, un art martial japonais dynamique alliant techniques de défense, projections, clés et percussions.

Que vous soyez débutant ou pratiquant souhaitant reprendre une activité martiale, profitez de cours accessibles chaque jeudi soir pour les adolescents et adultes à partir de 14 ans.

Envie d'essayer ?

Retrouvez-nous au forum des associations le 5 septembre et participez à un cours d'essai dès la rentrée !

SAVE THE DATE

FORUM DES ASSOCIATIONS

**SAMEDI 5 SEPTEMBRE,
DE 9H À 17H,
AU COMPLEXE OMNISPORT
INTERCOMMUNAL
DES ETANGS (COIE)**

-19 rue du Chemin Vert-

Venez à la rencontre des bénévoles de la cinquantaine d'associations qui composent le tissu associatif perrotin, lors du traditionnel forum des associations. Sports, culture, patrimoine, loisirs, éducation, environnement, solidarité, santé. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges ! Vous pourrez y prendre des renseignements et vous inscrire directement sur place.

**Sur place, vous pourrez profiter
d'un espace de restauration avec
un foodtruck et une buvette.**



Rejoignez l'aventure

Dōshinkan et découvrez
notre univers sur Instagram :
@doshinkan_ntj



RENDEZ-VOUS CULTURELS VOTRE AGENDA DE LA RENTRÉE

DU 19 SEPTEMBRE

Le temps d'une aventure à vélo

Ciné conférence

➤ **À 20h45**

➤ **Espace de la Mare au Loup**

Deux frères Kévin et Guillaume, partent à l'aventure à vélo, sur les routes du Monde à travers l'Europe, l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Asie de l'Ouest.

Ils se laissent guider par les rencontres, poussés par les conditions météorologiques et rythmés par la géographie.

Une histoire fraternelle forte, qui a débuté au point zéro des routes de France à Paris. Avec le vélo comme moteur de l'aventure, pour susciter des rencontres tout en voyageant lentement.

➤ **Le petit plus**

À l'issue de la projection, profitez d'un moment d'échange privilégié avec les 2 aventuriers.

Présentation de l'association du Perray en Yvelines Cycle et Recycle.

Cette incroyable aventure sera également présentée aux 2 écoles élémentaires du Perray le vendredi après-midi.

➤ **On en parle**

Depuis 2024, le film a été sélectionné et diffusé dans plus d'une quinzaine de festivals, en France et en Suisse, rencontrant à chaque fois un public engagé et curieux.



Durée : 2h
Tout public à partir de 9 ans
Tarif unique : 5 €
Réservations sur billet WEB



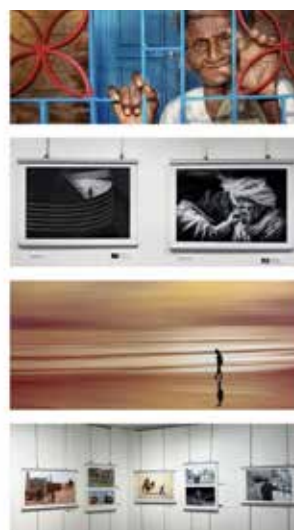
**SAMEDI 12 ET
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE**

Exposition photos Perrot'Images - Festiv' Arts RN10

Pour célébrer le bicentenaire de la 1^{re} photographie, l'association Perrot'images vous propose une exposition exceptionnelle, ponctuée de lecture de poésie, de théâtre et de marionnettes.

➤ **De 10h à 18h**

➤ **Espace de la Mare au Loup**



CINÉMA DE PLEIN AIR

PROJECTION



UN P'TIT TRUC
EN PLUS

VENDREDI
28 AOÛT

🕒 20h30

Entrée
libre

À LA TOMBÉE DE
LA NUIT DANS LE
PARC MUNICIPAL



Petite restauration
et buvette sur place

RETOUR SUR...

La fête du printemps

La fête du printemps a remporté un vif succès le 24 mai dernier, malgré une chaleur caniculaire. Les visiteurs sont venus nombreux participer aux animations de la fête de la nature (animaux de la bergerie, ateliers créatifs, spectacle, vente de plants, espace bien-être, exposition de photos animalières, atelier draisienne...), admirer les créations des potiers et participer à des ateliers de poterie dans le Parc municipal. Les visiteurs étaient aussi venus faire de bonnes affaires au vide-grenier qui s'est déroulé dans le centre-ville.



Près de 400 personnes pour la 1^{re} édition du Banquet des Perrotins



Gros succès pour cette 1^{re} édition du Banquet des Perrotins. Près de 400 personnes ont répondu présentes pour ce grand dîner en plein air dans le Parc municipal.

Au programme : un délicieux repas convivial, des concerts, un spectacle de marionnettes de l'association Aidema, des jeux en bois pour petits et grands, un photobooth, une animation panier garni grâce aux commerçants de la ville (L'armoire de Calista, Le Bistrot Aveyronnais, Evidenciel, Modleiction et Artisac) et une soirée dansante.



RETOUR SUR...

Une

COLOR RUN

haute en couleurs

Le 20 juin, plus de 200 participants, petits et grands, ont pris part à la Color Run organisée dans le cadre de la fête de la Saint-Éloi. Après un échauffement collectif, les coureurs se sont élancés depuis le Parc municipal en direction de l'étang du Perray pour un parcours de 2 km placé sous le signe de la bonne humeur.

Tout au long du trajet, des lancers de poudres colorées ont rythmé l'événement, offrant un spectacle aussi festif que convivial. À l'arrivée, chaque participant a reçu une médaille avant de prendre la pose au photobooth pour immortaliser cette matinée haute en couleurs.



La Saint-Éloi a fait son cinéma

Les 20 et 21 juin, la fête de la Saint-Éloi a rassemblé de nombreux habitants autour d'un week-end placé sous le thème du cinéma. Le marché nocturne, le défilé de chars, le concert, le feu d'artifice et la soirée DJ ont animé la journée du samedi dans une ambiance festive et conviviale.



RETOUR SUR...

Rétromobile, le RDV des voitures de collection

Dimanche 7 juin, le Parc municipal et le centre-ville ont accueilli de nombreux visiteurs venus admirer de superbes voitures de collection. Ils ont pu découvrir des dizaines de vieilles voitures de toutes marques et de tout styles mais aussi des modèles emblématiques présentés par le Club Mercedes-Benz France ; échanger avec des collectionneurs passionnés et profiter d'une ambiance rétro tout au long de la journée.

Au programme également : des démonstrations de danse country avec l'association Country RN 10, un concert de rockabilly par Lec and the Sixties et un espace de restauration.



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945



Il y a 81 ans, le général Charles de Gaulle annonçait la victoire des Alliés et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Pour honorer la mémoire de tous les soldats morts pour la France, les Perrotins ont défilé en cortège jusqu'au cimetière du Moulin pour un temps de recueillement.

Geoffroy Bax de Keating, maire du Perray, accompagné des élus du conseil municipal, a ensuite présidé la cérémonie devant le monument aux morts, avant le dépôt de gerbes, en présence du maire des Bréviaires, des représentants de la police nationale, des sapeurs-pompiers et des forces armées, de l'Union des Anciens Combattants, des porte-drapeaux de la société de tir L'Espérance, de la société des membres de la Légion d'honneur, des musiciens de Société Musicale du Perray-en-Yvelines (SMPY) et des habitants.

L'assemblée s'est ensuite rendue à la mairie pour partager ensemble un pot de l'amitié.

Succès pour Les Fourberies de Scapin à la Mare au Loup



Vendredi dernier, plus d'une centaine de spectateurs ont assisté à la représentation *des Fourberies de Scapin* par la Compagnie « Il y eut un Soir » à la salle de la Mare au Loup. Les sept comédiens ont offert une interprétation dynamique et pleine de fraîcheur de cette célèbre comédie de Molière, séduisant le public par leur énergie et la qualité de leur jeu. Rires et applaudissements ont rythmé cette soirée culturelle appréciée de tous.

À l'issue du spectacle, les spectateurs ont pu échanger avec les artistes, le metteur en scène et l'équipe des décors. Un moment convivial qui a permis de découvrir les coulisses de la création et de prolonger le plaisir de cette belle rencontre théâtrale.





Le buffet champêtre régale et fait danser nos séniors

Le 18 juin, les seniors ont été conviés au traditionnel buffet champêtre dans la salle des fêtes de la Mare au Loup. Au programme de cet après-midi festif et convivial : un délicieux déjeuner et un groupe de musique pour faire danser nos aînés.



Soirée exceptionnelle pour la finale de la Ligue des Champions

Plus de 300 personnes se sont réunies, samedi soir pour suivre sur écran géant la finale de la Ligue des Champions, remportée par le PSG pour la deuxième année consécutive. Une véritable communion populaire où petits et grands, supporters passionnés et simples amateurs de football, ont partagé ensemble des moments d'intense émotion.

Tout au long de la rencontre, le public a vibré au rythme d'un match haletant qui a tenu toutes ses promesses. Suspense, tension, espoir... jusqu'à son dénouement au terme de la séance des tirs au but, qui a fait exploser de joie les nombreux supporters présents.

Des apprentis écrivains à la médiathèque

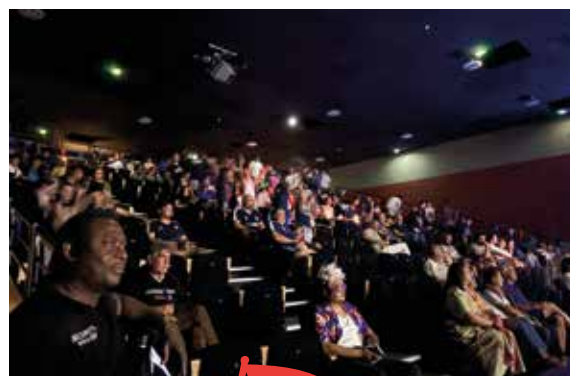
Pour la deuxième année consécutive, un groupe d'enfants de l'ALSH Les P'tits Loups participe chaque semaine à un atelier d'écriture à la médiathèque pendant le temps périscolaire. Répartis entre les écoles de la Barantonnerie et des Platanes, les jeunes auteurs imaginent et rédigent leurs propres histoires, entre aventures fantastiques et récits royaux pleins de surprises.

À l'issue du projet, leurs créations seront imprimées et mises à disposition dans les écoles, à la médiathèque et à l'ALSH. Les enfants profitent également de ces rendez-vous pour découvrir et lire les ouvrages de la médiathèque.



Le Perray vibre pour la Coupe du monde de football 2026

À l'occasion de la Coupe du monde 2026, de nombreux habitants se sont retrouvés, les 16, 22 et 26 juin à la salle de la Mare au Loup pour suivre sur grand écran les premiers matchs de l'équipe de France. Rendez-vous en juillet pour continuer à vibrer au rythme des exploits des Bleus, en espérant les voir poursuivre leur aventure dans la compétition !





LES RECOMMANDATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

NOS COUPS DE CŒUR

ADULTES

**Prélude
à la goutte d'eau,**
Rémi David,
Éditions Gallimard



Dans un futur proche que l'on devine à peine altéré, Rémi David installe le décor de *Prélude à la goutte d'eau* : une planète assoiffée, où l'eau est devenue l'or bleu d'un commerce sans scrupules. Au cœur de cette toile de fond crépusculaire, Erik Dolomont, entrepreneur sans états d'âme, s'apprête à remorquer un iceberg vers le Maroc pour en vendre l'eau douce au prix fort. Face à lui, Samira, juriste engagée pour la défense du vivant, porte un tout autre poids. Exilée guinéenne ayant perdu ses parents dans la violence politique, son combat pour la nature se teinte rapidement d'une soif de vengeance plus intime, plus ancienne, qui brouille la frontière entre justice et ressentiment. L'auteur tisse avec une réelle maîtrise les fils de cette double quête.

Un thriller climatique haletant !

JEUNESSE

**A la mode des
princesses,**
Martine Lecamus et
Coralie Vallageas,
Éditions Gallimard



Un riche documentaire où petits et grands apprennent sur l'habillement féminin si garni d'éléments et finement pensé qu'il deviendra de l'art.

La dimension artistique rendra grâce aux couturières et aux créateurs de mode qui, tout de même, firent du bel ouvrage au prix parfois de plusieurs heures de travaux à l'aiguille et à la main. Les couleurs des vêtements seront vives et les princesses seront belles, il y aura de quoi rêver avec ce documentaire.

La mode des princesses et celle féminine seront des marqueurs du temps et des mœurs, d'une culture, d'une société, il suffira de demander à celles qui portaient ses atours leur ressenti du moment pour réaliser qu'il fallait vraiment souffrir pour être belle.

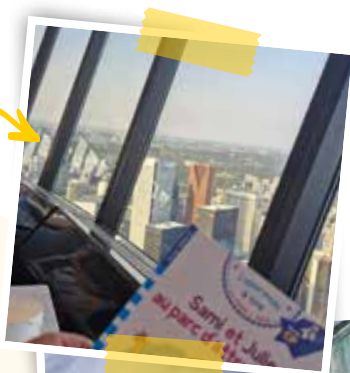
Toutefois, il ne faudra pas oublier que cette mode des cours royales était aussi une jolie prison, les robes cintrées à la taille par des lacets bien serrés pour maintenir l'illusion d'une taille svelte.



DÉFI PHOTO

Faites voyager les livres que vous avez empruntés à la médiathèque du Perray-en-Yvelines et photographiez-les sur vos lieux de vacances. Partagez vos clichés à l'adresse suivante jusqu'au 12 septembre : mediatheque@leperray.fr

**VOS CLICHÉS SERONT
EXPOSÉS À LA
Médiathèque**



À VOS AGENDAS !

Notre belle Histoire

Contes en surprise en ombres chinoises, théâtralisés ou en marionnettes pour les 0-6 ans. En partenariat avec Claire Ehny, responsable du RIPE du Perray-en-Yvelines. Sur inscription.

➤ **Samedi 4 juillet à 10h30**

➤ **Entrée libre**



Pochettes-surprises pour l'été

Vous êtes en panne d'inspiration pour vos lectures de vacances ? L'équipe des bibliothécaires vous prépare des pochettes-surprises pour petits et grands ! (Une pochette par carte lecteur).

Disponibles jusqu'au 18 juillet.

PRÊTS ILLIMITÉS

Cette année encore, nous vous proposons les prêts illimités pour tout l'été. Faites-vous plaisir à volonté ! **Jusqu'au 18 juillet pour une date de retour unique au 12 septembre.**

PRIX DES LECTEURS "PERRAY EN BULLES"

La médiathèque propose pour la deuxième fois un prix des lecteurs en bande dessinée. Vous pourrez découvrir 3 sélections de bandes dessinées-romans graphiques en 3 catégories : adultes, ados et jeunesse.

À vous Perrotins d'élire votre ouvrage favori parmi cette sélection.

Les livres sont à découvrir sur place à la médiathèque et vous aurez jusqu'à fin octobre pour élire votre BD préférée.

Ce prix est organisé en partenariat avec la librairie Bdfash à Rambouillet.



fermeture annuelle

**LA MÉDIATHÈQUE SERA FERMÉE
DU 21 JUILLET AU 14 AOÛT INCLUS.**

Du 27 juin au 18 juillet, le nombre de prêts sur votre carte est illimité !

Prenez ce dont vous avez besoin pour vous évader tout l'été !

Bonnes vacances !





L'AGENDA

JUILLET-AOÛT

JEUDI 9 JUILLET

- De 14h à 17h
- Au stade municipal du Roseau

Village Fondation PSG

Entrée libre [Voir p 14](#)



LUNDI 13 JUILLET

- De 18h30 à 2h
- Au centre-ville

Fête Nationale

Marché nocturne, espace restauration, feu d'artifice, bal avec DJ [Voir p 15](#)



MARDI 14 JUILLET

- De 10h à 12h,
- Départ du cortège depuis la mairie

Cérémonie patriotique

- Cérémonie et dépôts de gerbes au cimetière du Moulin
- Hommage au drapeau sur la place de la Mairie [Voir p 15](#)



Coupe du monde 2026

- Retransmission des matchs de l'équipe de France sur grand écran

La ville diffusera tous les matchs de l'équipe de France à la Mare au Loup ou au Parc municipal

- 1/4 de finale : Jeudi 9 juillet à 22h au Parc municipal
- 1/2 finale : Mardi 14 ou mercredi 15 juillet à 21h au Parc municipal
- Finale : Dimanche 19 juillet à 21h au Parc municipal. (en fonction de leur qualification).

VENDREDI 28 AOÛT

- À la tombée de la nuit,
- Au Parc municipal

Cinéma de plein air

Film : Un p'ti truc en plus

Food-truck sur place

Entrée libre [Voir p 14](#)



SAMEDI 29 AOÛT

- De 18h30 à 23h30
- Dans le centre-ville

Marché nocturne

Près de 70 exposants (commerçants, producteurs, créateurs, artisans) vous attendent.

Espace restauration et concert sur la place de la Mairie

SAMEDI 5 SEPTEMBRE,

- De 9h à 17h
- Au Complexe Omnisport Intercommunal des Etangs (COIE) – 19 rue du Chemin Vert

Forum des Associations

[Voir p 21](#)



MARCHÉ *nocturne*

**SAMEDI
29 AOÛT**

**DE 18H30
À 23H30**

CENTRE-VILLE



*Venez
nombreux !*

QUI A COMMANDÉ LE PAVILLON DE POURRAS ?

QUI A CHOISI SON EMPLACEMENT ?

Sous le Consulat, le 27 août 1801, deux hommes chassent à tir en forêt de Rambouillet. Il s'agit, d'une part, de Joseph **Bonaparte** (1768-1844), frère aîné du Premier Consul, diplômé en Droit, fin diplomate, apprécié des cours européennes pour sa compétence et sa courtoisie, il vient de négocier le Concordat signé à Paris le 15 juillet 1801 ; d'autre part, Louis-Alexandre **Berthier** (1753-1815), officier de l'école du Génie de Mézières, ingénieur géographe comme son père auteur de la célèbre Carte des Chasses du roi, excellent chasseur, stratège et chef d'état-major, ayant la compréhension intuitive des intentions de **Napoléon** dont il est le fidèle conseiller. Quelques jours plus tard, à la Malmaison, ils racontent leur escapade et déplorent ne pas avoir trouvé un lieu convenable au débotté, tel un pavillon de chasse. Napoléon charge Berthier de s'occuper de ce pied-à-terre. Commence alors le lent parcours vers sa réalisation, sept ans plus tard. La demande parvient à Jean-Ferdinand Elie Randon d'Hanneucourt (1761-1841), capitaine des chasses et inspecteur des forêts, lequel la fait suivre au sous-inspecteur forestier de Rambouillet, Gaspard **Serracin** (1761-1836), qui, en retour, par une lettre datée du 8 septembre 1802, définit un emplacement. Puisque Louis XV et son architecte, Gabriel, avaient retenu l'orée de la forêt, à proximité de l'étang de Saint-Hubert pour établir un pavillon de chasse en 1755, c'est que le lieu est propice. Sur cette observation, Serracin choisit le Bois de Pourras qu'il présente ainsi : « une position agréable »...« entourée d'agréments accessoires »...« la beauté de l'étang »...« au centre de tout »...« on peut y arriver sans mettre le pied sur autrui » -en utilisant la route royale existante, depuis la Maison Blanche à Coignièrès, la ferme des Hautes-Bruyères et le bois de Plainvaux. Il est à remarquer que le lieu est isolé, loin d'habitation, humide, sans eau potable, sans surveillance. Ce bois anthropique contenant 46 hectares fut complanté en 1758-1760 par l'architecte forestier Marin **Chéron** (1715-1783), dont la descendance comprend les académiciens René et Hervé Bazin, et par l'entrepreneur Louis Bossu (1724-1782). C'est le reliquat des 240 arpents donnés en 1248 par le comte Jean de Montfort à l'abbaye de Port-Royal, dont les bonnes terres limoneuses sont prises depuis 1685 par les étangs.

Le dimanche 4 novembre 1804, un mois avant son couronnement, Napoléon vient pour la première fois à Rambouillet. Il visite le château démeublé, abandonné, les jardins et le parc sans entretien, enfin la Bergerie, dirigée par Charles-Germain Bourgeois père, dont le fils sera maire du Perray de 1831 à 1834, puis rentre à Saint-Cloud. Il nomme architecte de ce domaine de la liste civile Guillaume **Trepas**

(1743-1813), qui avait été grièvement blessé lors de l'attentat de la rue Saint-Nicaise (24 décembre 1800), soigné aux Invalides dont il devient l'architecte en chef, doté d'une solide réparation financière. Le château n'est pas du goût de Trepas qui, dans son rapport du 30 janvier 1805, prévoit de le démolir ! Sans attendre, de son propre chef, cet homme amputé d'une jambe, ampute le château d'une aile. Le 9 mars 1805, Berthier devenu Grand Veneur se voit ordonné par l'empereur d'arranger un rendez-vous de chasse dans ce qui reste du château. Cette fois Trepas paraît comprendre l'intention, mais le 28 août, il reçoit l'ordre d'en faire une maison d'habitation. Les gros travaux et les aménagements intérieurs se réalisent lentement. Le 2 mai 1806, Napoléon prend en possession de sa maison d'habitation et y couche pour la première fois. Par la lettre du 18 août 1806, l'empereur exprime son mécontentement à l'intendant général de sa maison, Pierre **Daru** (1767-1829). Il lui demande « un architecte jeune qui débiterait dans la carrière, d'un mérite à devenir un jour premier architecte »...« Il est important que Trepas ne soit plus chargé de Rambouillet ». L'architecte Auguste **Famin** (1776-1859), grand prix de Rome 1801, arrive à Rambouillet le 25 août 1806. Son programme inclut toujours la construction du pavillon de Pourras, négligée par son prédécesseur. Inspiré par une chapelle qu'il a vue à l'entrée de Sienne et dont il écrit la proportion de cette façade est très agréable, elle porte le caractère des petits temples antiques et des tombeaux que l'on voit près de Rome, sur l'ancienne voie Appia, Famin dessine un édifice (croquis ci-dessus). En juin 1808, il informe Daru que le rendez-vous sera terminé le 20 juillet, puis en octobre il demande, afin de présenter un bel accès, un crédit - accordé, à l'effet de réparer la chaussée de Pourras construite depuis vingt ans, à laquelle il manque des parapets. Le 12 mars 1809, pour la dernière fois en compagnie de Joséphine, Napoléon vient à Rambouillet où il participe à une chasse à courre, qui se termine par un bat-l'eau à l'étang de Saint-Hubert où il tire et tue le cerf. Cette scène peinte l'année suivante par Jean **Vasserot** décore la salle de bain du château de Rambouillet. Au premier plan on voit l'empereur à cheval, à gauche le pont restauré et au fond le pavillon de chasse portant au fronton un des neuf massacres de cervidés en plâtre réalisés par Boichard frères, entreprise versaillaise de sculpture. L'empereur entra-t-il dans ce pavillon ? Aucun document ne le mentionne. Quant aux deux initiateurs, loin de cette inutile « breloque », ils disposaient l'un, Joseph Bonaparte, du domaine de Mortefontaine, dans l'Oise et l'autre, Berthier, de celui de Grosbois, à l'Est de Paris.

Michel Mazet, auditeur HMPY



Dessin de Famin



Détail du tableau de Vasserot



Le pavillon en 2025

Tous Perrotins !

Chères Perrotines, chers Perrotins,

Ces derniers mois, vous avez été nombreux à participer aux réflexions menées pour la démarche « Ville amie des aînés » par la municipalité à travers des questionnaires, des ateliers et des temps d'échanges. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre engagement.

Cette participation citoyenne a notamment permis à notre commune de s'engager vers ce label et impulse en ce mois de juillet le début d'une démarche similaire pour le bien-être animal. Ces distinctions récompensent une démarche collective fondée sur l'écoute, le dialogue et la prise en compte de vos besoins exprimés pour notre cadre de vie. Les contributions recueillies nourrissent nos actions et continueront d'orienter les projets à venir. Cette volonté de construire la ville avec vous nous apporte un regard précieux. Après la réussite du Banquet des Perrotins et de la Saint-Éloi, l'été sera marqué par une riche programmation festive (fête nationale, cinéma de plein air) avant une rentrée placée sous le signe de notre nouvelle programmation culturelle. Concerts,

animations, rendez-vous associatifs, rythmeront les prochains mois. Autant d'occasions de se retrouver, de partager des moments de convivialité et de profiter pleinement de la vitalité de notre commune.

La culture, les loisirs et les rencontres contribuent à renforcer le lien social et à faire vivre notre territoire. Nous vous invitons à découvrir l'ensemble des rendez-vous proposés dans ce magazine et à participer nombreux à ces manifestations qui font la richesse de notre vie locale.

À l'heure où certains s'appêtent à partir en vacances et que d'autres profiteront de l'été dans notre belle commune, nous vous souhaitons à tous un bel été.

Très fidèlement,

Geoffroy BAX DE KEATING, Damien PONT, Isabelle LE MINDU, Frédéric PAQUET, Carole GABIOU, Pierre BONDON, Micheline THOMAS, Jean-Louis BARON, Solange DELPECH, Thomas DÉSSERT, Nadia AUGER, Paul BASTIÈRE, Vincent SPAGNOLO, Laurence SABLIER, Elisabeth CLÉMENT, Jean-Michel CHAIGNON, Chantal LAHITTE, Damien GUARDIOLA, Marie-France GROSSE, Jean-Paul LE HÉNANFF, Mireille ALBA, Bertrand DOUVILLE, Anne-Laure SCHOULZ, Gabriel DOUAL, Nathalie ANSEL, Alexandre BAJAUD, Sophie LAMBRON.

Valeurs communes Le Perray

Chères Perrotines, chers Perrotins,

En ce Printemps 2026, pluies et températures en excès, apparition d'espèces urticantes... Limiter les effets dévastateurs des dérèglements climatiques devient une priorité au Perray comme partout sur la planète.

Ici, l'activité de notre unique élu est soutenue. Les commissions municipales sont installées, elles ont engagé leurs premiers travaux. Malgré une volonté d'ouverture affichée, peu de nos propositions sont retenues. Les décisions semblent être prises en dehors de ces instances, ce qui interroge sur la réalité du dialogue démocratique.

Nous avons participé à la journée « ville amie des aînés ». Nous réaffirmons une priorité forte : La prise en charge des aînés doit rester au cœur de l'action municipale. Leur bien-être, leur accompagnement, leurs précieuses connaissances ont une place essentielle dans la vie de la commune.

Notre constat émis lors de notre campagne est sans appel : la population du Perray vieillit. Il devient urgent de rétablir un

équilibre démographique en accueillant de jeunes familles, cela passe par la construction de logements de qualité et abordables.

Nous assumons cette double exigence : attirer de nouvelles générations tout en garantissant à nos aînés l'attention qu'ils méritent.

Lors du conseil municipal du 11 Juin, l'art du paradoxe a été démontré : La municipalité veut « enfin » respecter la loi SRU pour faire accepter un nouveau projet de révision du PLU par l'État, en y intégrant la volonté de construire uniquement du logement social (notamment dans des parcelles préemptées réparties sur l'ensemble de la commune). Mais une autre délibération propose de quadrupler la taxe d'aménagement (de 5 à 20 %) sur ces mêmes parcelles. Une façon originale d'appuyer à la fois sur l'accélérateur et sur le frein !

Nous vous souhaitons un bel été et des vacances méritées. Sans oublier celles et ceux qui ne pourront pas s'évader. Nous espérons que cette période vous offrira de beaux moments de répit, de partage et de sérénité.

Gérard LE BIHANIC - Conseiller municipal
Liste « Valeurs communes »

Engagés pour le Perray !

Chères Perrotines, chers Perrotins,

Les festivités ont fait leur retour au Perray : Fête de la Saint-Éloi, Coupe du Monde, Banquet des Perrotins... Nous saluons la municipalité d'avoir repris notre idée de guinguette conviviale dans le parc municipal. Une bonne idée n'est le monopole d'aucun camp — elle appartient à ceux qu'elle sert : les Perrotins !

Mais l'action municipale ne peut se résumer aux festivités. Lors du dernier conseil municipal, tous les élus ont voté pour la reprise de la révision du Plan Local d'Urbanisme, mis en pause après l'avis défavorable de l'État. Nous avions alerté dès juin 2025 sur ses manquements. Durant la campagne municipale, nous portions un discours de vérité : notre commune a besoin de logements abordables pour ses jeunes, ses seniors, ses familles monoparentales, et d'accession à la propriété pour les classes moyennes. Les orientations dévoilées par

la municipalité semblent aller dans ce sens. Nous nous en félicitons, mais déplorons le temps perdu et le million d'euros d'amendes SRU qui ont amputé nos capacités d'investissement pour nos écoles, nos routes, nos associations, etc.

En cohérence, nous avons également été les seuls à voter contre la majoration à 20 % de la taxe d'aménagement dans certains secteurs de la commune : dissuasive pour les opérateurs immobiliers et pénalisante pour les Perrotins souhaitant agrandir leur logement.

Enfin, nous avons interpellé le Maire pour que la réhabilitation des infrastructures sportives annoncée lors de la campagne municipale soit bien menée dans son intégralité d'ici fin 2026, malgré la réduction de 20 % de l'enveloppe budgétaire décidée par ce dernier, comme président de Rambouillet Territoires.

Toujours engagés pour défendre vos intérêts et améliorer votre quotidien.

Bel été à toutes et à tous !

Gaëtan VERVIN - Conseiller municipal
Liste « Engagés pour le Perray »



FÊTE NATIONALE

LE PERRAY-EN-YVELINES

**LUN. 13
JUILLET
2026**

DE 18H30 À 2H00

AU CENTRE-VILLE
ET CHAMP DE FOIRE

FEU D'ARTIFICE

MARCHÉ NOCTURNE

BAL AVEC DJ



**MAR. 14
JUILLET 2026**

DE 10H00 À 12H00

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Départ du cortège depuis la Mairie
Cérémonie et dépôts de gerbes au cimetière du Moulin
Hommage au drapeau sur la Place de la Mairie